

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS
UFR DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
SECTION DE FRANÇAIS

LA SUBORDINATION DANS
L'ETRANGER D'ALBERT CAMUS

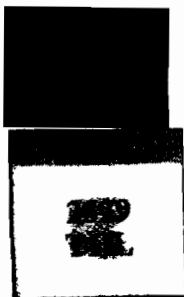
MEMOIRE DE MAITRISE

PRESENTE PAR SEYDI GUISSÉ

OPTION : GRAMMAIRE MODERNE

SOUS LA DIRECTION
DE MONSIEUR OUMAR SANKHARE
PROFESSEUR TITULAIRE

THL 2529



Année Universitaire 2003/2004

REMERCIEMENTS

Quatre années ! c'est le temps qu'il a fallu passer à la section de Français de l'Université Gaston Berger avant d'avoir le privilège de présenter ce mémoire .

Période enrichissante durant laquelle le disciple n'a cessé de franchir des pas dans le chemin difficile de la conquête du savoir.

Années de labeur, sous la conduite de maîtres résolument engagés dans leur mission de bâtisseur qu'ils remplissent comme un sacerdoce.

Forts d'un savoir avéré qui fait le lit de leur compétence, jamais ils n'ont cessé de nous éclairer dans le chemin périlleux vers le savoir .

Qu'ils veuillent bien accepter nos remerciements les plus sincères !

INTRODUCTION GENERALE

L'objet de la présente étude concerne un phénomène grammatical dont l'usage est répandu en français. La subordination, sujet de ce travail, sera étudié à travers l'œuvre d'Albert Camus *L'Etranger*¹, qui en fournit le corpus. Pour l'établir, il a été procédé à un travail de repérage (présence de subordination) et d'identification (nature des subordonnées) des différents types de subordonnées dans le texte-support. Pour cela, il fallut adopter d'abord la technique traditionnelle d'analyse de la phrase complexe, appelée analyse logique, pour le repérage.

Elle repose sur trois définitions :

- Une proposition sujet, attribut, épithète, apposition ou complément d'une autre proposition est dite subordonnée.
- Une proposition qui gouverne une ou plusieurs subordonnées sans être elle-même subordonnée est dite principale.
- Une proposition qui n'est ni subordonnée ni principale est dite indépendante.

Ensuite, l'identification du type de subordonnée en vue d'un classement s'est fait selon

- a) La nature des subordonnants : les pronoms relatifs, les pronoms interrogatifs, les conjonctions qui introduisent respectivement des relatives, des interrogatives et des conjonctives.

¹ *Camus A. L'étranger*. Paris : Gallimard, 1948 Réédition . 1995

b) Le sens des conjonctions :

Cette série concerne surtout les propositions subordonnées circonstancielles dont le mot introducteur oriente la visée selon le temps, la cause, la conséquence, la comparaison, le but, la concession et la condition.

La présence des subordonnants : selon qu'ils apparaissent explicitement ou non, comme les infinitives et les participiales. Le procédé a abouti à la constitution d'un corpus fournissant une gamme variée pour tous les types de subordonnées.

Au total , notre champ d'étude embrasse l'ensemble des propositions subordonnées reconnues comme telles par la grammaire traditionnelle.

1/ Définition

Le processus de la subordination se définit par rapport à la coordination. Si dans la coordination les membres (ou propositions) occupent un rôle égal et sont de même statut, la subordination quant à elle entraîne une relation de dépendance, une hiérarchie entre les segments réunis.

Ainsi dans cet exemple :

Je crois que j'ai somnolé un peu. (P. 18)

La proposition **que j'ai somnolé un peu** est une subordonnée qui dépend du groupe **Je crois**.

La grammaire traditionnelle dira que, dans cette phrase, **je crois** est la proposition principale et **que j'ai somnolé un peu** une proposition subordonnée complétive, complément d'objet direct du verbe **crois**.

On considère que de deux propositions constituant une phrase complexe par subordination, celle qui ne peut exister sans l'autre est dite proposition subordonnée.

C'est le cas du segment **que j'ai somnolé un peu** qui ne peut exister sans la principale.

Cependant la proposition subordonnée ne dépend pas toujours de la principale, elle peut dépendre d'une autre subordonnée.

Il m'a prévenu qu'il faudrait au moins trois quarts d'heure de marche pour aller à l'église qui est au village même . (P 24)

Dans cet exemple, la subordonnée relative **qui est au village même** dépend non de la principale mais de la proposition conjonctive.

En conclusion, une proposition est dite subordonnée lorsqu'elle dépend grammaticalement d'une autre (c'est à dire qui exerce une fonction par rapport à celle-ci)

2/ Les principes et le processus de la subordination :

a) Les mécanismes de construction des subordonnées :

La subordination s'obtient par la jonction de deux propositions. Cette opération se réalise au moyen d'un mot subordonnant. Symboliquement, on le représentera par la forme **qu-**, pour la simple raison qu'on retrouve cette forme de base dans beaucoup de mots subordonnants : conjonctions de subordination, pronoms relatifs, mais aussi pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs.

Pour toutes les subordonnées à subordonnant explicite, on retrouve la structure² suivante :

P1	qu-	P2
<i>Je me souviens</i>	<i>qu'</i>	<i>à un moment j'ai ouvert les yeux</i>
	Pourquoi	(P.21)
	comment	

Dans cet exemple c'est **qu-** qui varie de forme et de sens en fonction du sens que le locuteur veut donner à la proposition.

En résumé, on peut retenir trois étapes dans l'opération de subordination.

* Déterminer P1 et P2

** Ajouter à P1 le complément P2

*** Introduire le **qu-** convenable (**que, combien, pourquoi...**)

b- Les marques de la subordination

Le lien subordonnant qui lie syntaxiquement la subordonnée à une autre proposition lui sert de marque principale et établit sa nature et son sens. La préposition subordonnée subit donc l'influence du mot conjoignant (le subordonnant) qui a permis sa liaison.

² Cellule universitaire Francophone de Formation à distance. Module C : Grammaire des classes de mots et des fonctions dans la phrase. Fascicule 2 pp 42-43

Le mot subordonnant prend les formes suivantes :

- des conjonctions avec comme base étymologique **qu-** telles que, **quand** , **comme**, **que** ;
- des adverbes comme **combien** , **pourquoi**, **comment** ;

des locutions formées à partir de **que**, soit de manière solidaire comme **quoique**, **puisque**, **lorsque**, soit de manière discontinue comme **dès que**, **afin que**, **parce que**, **pour que** etc...

Le lien étymologique entre **qu-** et les subordonnants ci-dessus permet de remplacer une conjonction de subordination déjà exprimée par la conjonction **que**.

*Et quand j'ai voulu lui parler et que la pluie a menacé,
il n'était plus là.*

Dans cet exemple, **quand** n'est pas exprimé deux fois ; c'est la conjonction **que** qui le reprend et introduit la deuxième subordonnée temporelle.

Chaque conjonction est dotée d'un sens précis qui détermine la nature des rapports entre les propositions . Toutefois, il est nécessaire de se référer au contexte d'emploi pour identifier le type de rapport. C'est l'orientation sémantique de la base **qu-** qui donne le sens des propositions subordonnées. Nous le constatons dans les exemples suivants :

Qu- + assertion → que

Il m'a dit que ce n'était pas possible. (P17)

Qu-+ lieu → où

Nous avons traversé une cour où il y avait beaucoup de vieillards. (p13)

Qu-+ manière→comment

Elle m'a demandé comment c'était. (p70)

Qu- +question+ cause→pourquoi

Je ne sais pas pourquoi j'ai pensé à maman. (pp 65-66)

Qu- + prix, poids, valeur →combien

Il a voulu savoir combien je gagne.

Qu-+ temps→quand

Quand nous sommes arrivés, le prêtre s'est relevé. (p25)

Il est nécessaire de distinguer dans cette série la classe des subordonnants : la conjonction de subordination **que**, les adverbess interrogatifs (**comment, combien, pourquoi**) et les subordonnants qui, selon le contexte d'emploi, changent de classe : « **où** » peut être pronom relatif ou adverbe interrogatif ; « **quand** », conjonction de subordination ou adverbe interrogatif.

Dans les relatives , la forme de la base **qu-** change selon la fonction.

Qu-+ i : sujet ou complément prépositionnel nom de personne

C'est un frôlement qui m'a réveillé. (p18)

L'homme avec qui il s'était battu était le frère de cette femme.(p50)

Qu- + oi : objet indirect nom de chose

Je me demande à quoi il pense

Qu- + e : Objet direct ou attribut

L'employé des pompes funèbres m'a dit quelque chose que n'ai pas entendu. (p 28)

La vieille blessure que je croyais incurable est fermée.

3/ Classification des propositions subordonnées

Plusieurs types de classification établis à partir de critères variés sont retenus par les auteurs. Le mode de classement ci-après retient deux grands groupes :

a- Les subordonnées conjonctives

Elles regroupent les conjonctives par **que** et les conjonctives circonstancielles.

Les conjonctives par **que** concernent les complétives introduites par **que** et généralement COD ; mais elles peuvent aussi être sujets, attributs , appositions.

Les conjonctives circonstancielles désignent les propositions subordonnées circonstancielles (elles précisent la circonstance qui conditionne la réalisation de l'action du verbe de la proposition dont elles dépendent). Elles sont introduites par des conjonctions de subordination ou des locutions conjonctives de subordination.

b- Les subordonnées particulières

Elles concernent les relatives, les interrogatives, les exclamatives et les subordonnées sans mot subordonnant (les infinitives et les participiales). Elles se particularisent par leur mode d'articulation différent des circonstancielles (ces particularités seront précisées au cours de cette étude).

CHAPITRE II **LES SUBORDONNÉES** **CONJONCTIVES**

A LES SUBORDONNÉES CONJONCTIVES PAR QUE

1 / Définition

Les conjonctives par **que** concernent toutes les subordonnées introduites par la conjonction **que**. On les appelle des complétives par **que** ; mais si on trouve des subordonnées en **que** COD ou COI, d'autres sont attributs, sujets ou compléments des supports sur lesquels elles *s'appuient*.

Et le fait est que la mort de Madame Meursault l'a beaucoup affecté (p24)

La subordonnée conjonctive **que la mort de Madame Meursault l'a beaucoup affecté** est dans l'exemple attribut.

Il me disait sa certitude que mon pouvoi serait accepté . p (179)

La conjonctive **que mon pouvoi serait accepté** est mise en apposition au nom certitude.

Les complétives par **que** n'étant donc pas seulement des compléments COI ou COD, on trouve plusieurs autres appellations qui cherchent à cerner la notion : on les appelle, par exemple,

« conjonctives pures », « conjonctives essentielles », conjonctives par **que** ».

2- Identification :

Les conjonctives par **que** peuvent se reconnaître à travers les caractéristiques suivantes.

a- Dans les propositions conjonctives par que, la conjonction « que » n'a pas d'équivalence dans les autres conjonctions ou dans les locutions conjonctives.

b- Les propositions conjonctives par « **que** » se construisent sur des termes supports de la principale. Les supports de la conjonction « **que** » sont de natures diverses.

Nous allons les présenter.

- Les verbes :

Il m'a dit que ce n'était pas possible. (p17)

J'ai cru qu'il me reprochait quelque chose.(p11)

Dans les exemples ci-dessus la conjonction que s'est appuyé sur les supports verbaux dit et cru pour introduire la subordonnée.

- Les adverbess :

Soit la phrase

Il est heureux que le tribunal l'ait accepté.

Cette phrase peut se réduire à la forme suivante :

Heureusement que le tribunal l'a accepté.

La première phrase à tournure impersonnelle avec une complétive assumant la fonction de sujet réel correspondant syntaxiquement et sémantiquement à la deuxième où la conjonction *que* a comme support un adverbe.

- Les présentatifs

Voici qu'entre le président.

Le présentatif *voici* est suivi d'une conjonctive *par que*. Il fonctionne comme une principale dont dépend la subordonnée en *que*. On considère que *voici* est un « proverbe » qui correspond sémantiquement à « voirici » .

La conjonctive *qu'entre le président* assume la fonction de complément.

- Des substantifs

*Il me disait sa certitude que mon pourvoi serait accepté
(p179)*

La conjonctive *que mon pourvoi serait accepté* a comme support le substantif *certitude* auquel elle est apposée.

Ce type de construction se réalise avec des substantifs comme la conviction, la volonté, l'espoir, la certitude, la crainte, la possibilité, l'hypothèse, l'idée, la pensée, la preuve, le fait etc... La subordonnée a comme fonction de préciser leur contenu.

- Absence de support

La subordination conjonctive par que peut se construire sans support. La phrase commence alors directement par la conjonction que.

Que je marche est nécessaire.

Ce type correspond à une tournure à construction impersonnelle qui a l'avantage d'alléger l'énoncé.

Il faut que je marche.

C'est à travers les caractéristiques dressées ci haut que l'on peut identifier les subordonnées conjonctives par « que » et analyser leur fonction.

3/ Les fonctions des subordonnées conjonctives par « que ».

a- Les conjonctives sujets

On rencontre trois types de construction où la subordonnée conjonctive par que « assume la fonction sujet.

- « que » en tête de phrase :

Qu'il soit mon ami est un fait.

Dans ce type la conjonctive **qu'il soit mon ami** assume la fonction sujet et précède la principale. C'est l'absence de support pour la conjonction que qui a rendu possible son antéposition par rapport à la principale.

- Les constructions impersonnelles

Il était très commode que la justice se chargeât de ses détails. (p 100).

On retrouve la construction normale de la subordonnée par « que » avec la structure

P1 (*Il était très commode*) + que + P2 (*la justice se chargeât de ses détails*)

Dans ce type la subordonnée conjonctive assume la fonction de sujet réel.

- Un pronom démonstratif en tête de phrase.

Cela m'étonne qu'il le trouve intéressant.

Ce cas est proche de la tournure impersonnelle par la fonction de sujet réel que la subordonnée y assume.

L'originalité de cette construction se trouve dans la reprise du pronom démonstratif, placé en tête de phrase, à l'intérieur de la subordonnée sous la forme d'un pronom personnel. Cette disposition syntaxique rend les deux segments de la phrase mobiles. On obtient :

Qu'il le trouve intéressant m'étonne.

Avec cette tournure le pronom démonstratif sujet du verbe de la principale disparaît ; c'est la subordonnée qui assume cette fonction. Il est possible aussi de reprendre le pronom démonstratif dans la subordonnée, ce qui rend inutile la présence du pronom personnel « **le** ».

Qu'il trouve cela intéressant m'étonne.

b- Les conjonctives compléments d'objet :

Les conjonctives compléments d'objet se construisent généralement avec les verbes de sentiment, de volonté, de souhait etc...

Cependant, le mode change dans la subordonnée selon le sens et la construction des verbes dont elles dépendent ; on peut répartir ceux – ci en deux grandes classes.

- Verbes posant la réalité du fait :

On rangera dans cette classe les verbes exprimant principalement la constatation (**découvrir, trouver, s'apercevoir**), la perception (**voir, entendre, sentir**), la croyance (**croire, penser, espérer, douter**), la connaissance (**savoir**) la déclaration (**dire, affirmer, prétendre, soutenir, nier**).

J'ai constaté aussi que devant moi la route tournait. (p29)

Il m'a dit que maman aimait beaucoup son chien. (p75)

Dans les deux exemples ci-dessus la conjonction « **que** » s'est appuyée sur des supports verbaux

(**constaté, dit**) pour introduire la subordonnée. Ces verbes affirment la réalité du fait et entraînent l'emploi de l'indicatif dans la subordonnée.

- Verbes de volonté, de sentiments, d'attente, de souhait.

Identifions les verbes qui sont classés dans les différentes sous-catégories ci-haut.

* verbes de volonté : **ordonner, défendre, obtenir, empêcher, vouloir, exiger, interdire etc...**

* verbes de sentiment : **désirer, craindre, regretter, s'étonner, se réjouir, s'indigner etc...**

* verbe d'attente : **attendre, s'attendre à ce que**

• verbe de souhait : **souhaiter, désirer, envier etc...**

Elle a voulu qu'on parte tout de suite .(p79)

Le verbe de la principale est un verbe de volonté

(**voulu**) qui exprime un fait éventuel dont la réalisation dépend de la participation du sujet de la subordonnée. Ces types de verbes sont suivis d'une conjonctive au subjonctif car le fait exprimé par le verbe de la subordonnée n'est pas réalisé.

c-Les conjonctives attributs :

Et le fait est que la mort de Mme Meursault l'a beaucoup affecté.

(p24)

Le mode de la conjonctive attribut, dans cet exemple, est l'indicatif. Elle donne un contenu à un état réel. Mais il est possible d'avoir le

subjonctif ; c'est le sens du sujet de la principale qui fonctionne comme support de la subordonnée qui détermine le mode.

La règle est qu'on vienne à l'heure.

d- Conjonctives appositions

Les propositions conjonctives par « **que** » en apposition se rapportent à une série limitée de noms comme le fait, la pensée , l'idée , la nouvelle , la certitude et au pronom ce

Il me disait sa certitude que mon pourvoi serait accepté.

J'ai mal entendu ce qu'il lui a dit.

La Conjonctive par « **que** » peut être considérée comme le prototype de la subordination. Elle est un point d'appui dans l'explication des autres subordonnées conjonctives ou circonstancielles.

B/ LES SUBORDONNEES CIRCONSTANCIELLES

I Définition

Les subordonnées circonstancielles se définissent comme des propositions introduites par des conjonctions de subordination ou par des locutions conjonctives. A la lumière de l'approche par la grammaire générative transformationnelle, on peut dégager ses caractéristiques. Soit la phrase :

Quand nous sommes venus, Masson nous appelait déjà . (P84)

La structure de la phrase est la suivante :

$P \rightarrow SN (\textit{Masson}) + SV (\textit{nous appelait déjà}) + SP (\textit{Quand nous sommes venus})$.

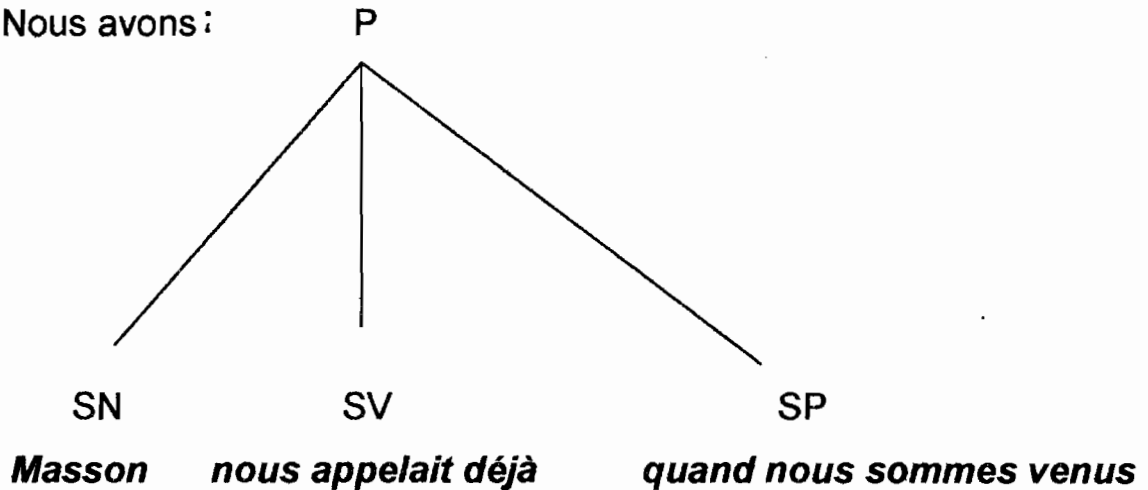
La circonstancielle apparaît comme un constituant de phrase tout comme les constituants obligatoires que sont le **SN** et le **SV**. Etant un constituant non obligatoire de la phrase, la circonstancielle a un caractère facultatif c'est à dire qu'on peut l'amputer de la phrase sans que celle-ci change de sens et sans qu'elle ne devienne incorrecte .
On obtient :

Masson nous appelait déjà.

Au plan syntaxique la circonstancielle est au même niveau que le **SN** et le **SV**.

Les trois segments (**SN,SV,SP**) sont issus du même nœud P.

Nous avons :



La circonstancielle est par conséquent autonome, ce qui lui permet d'être mobile.

Quand nous sommes venus, Masson nous appelait déjà.

Masson nous appelait déjà, quand nous sommes venus.

En résumé, la circonstancielle est un constituant non obligatoire de la phrase ; elle est autonome au plan syntaxique. Son rôle essentiel est d'apporter sur l'action qu'exprime le verbe principal toutes sortes de précision : de temps, de cause , de conséquence , de but, de condition...

II REPARTITION DES SUBORDONNEES

CIRCONSTANCIELLES :

Les subordonnées circonstancielles établissent plusieurs relations sémantiques avec la proposition principale ou avec celle dont elles dépendent. Le sens du type de rapport sémantique est indiqué par le mot subordonnant. Cependant, certains des mots subordonnants ont des sens transversaux, valables pour telle ou telle subordonnée, en fonction du contexte d'utilisation. On a dénombré sept rapports sémantiques différents : le temps, la cause, la conséquence, le but , la concession, la condition et la comparaison.

C/ LES SUBORDONNEES TEMPORELLES

1- Définition

La subordonnée de temps se définit comme le lien temporel qui s'établit entre l'action de la principale et celle de la subordonnée. Il est nécessaire donc d'analyser la relation qui existe entre les actions des deux propositions et d'étudier les rapports de contemporanéité, de postériorité ou d'antériorité.

Soit la phrase :

Quand nous sommes arrivés, le prêtre s'est relevé. (P25)

Grâce à la présence du verbe dans la subordonnée, on a deux précisions³ importantes sur l'action exprimée par le verbe principale (s'est relevé).

-Une précision de date :

la subordonnée complément de temps (*quand nous sommes arrivés*) indique que l'action principale (*s'est relevé*) est par rapport à elle postérieure. C'est ce que suggère aussi la disposition syntaxique par la position antéposée de la subordonnée par rapport à la principale.

Une précision d'aspect :

La subordonnée marque, dans notre exemple, que l'action qu'elle exprime est accomplie lorsque se produit celle de la principale.

Il apparaît à travers cette analyse que la différence essentielle entre la proposition subordonnée complément de temps et le nom ou le simple groupe du nom exerçant cette fonction est que la subordonnée

³ Galichet (G), Chatelain (L), Galichet (1972) Gram. Fr. expli. : Paris, Limoges : Edition Charles-Lavauzelle p.251-252

contient un verbe. Et ce verbe permet de situer l'action principale par rapport à celle qu'il exprime.

La grammaire scolaire se contente d'indiquer à quel verbe la subordonnée complément de temps se rapporte. Cette analyse est incomplète. On peut y ajouter les précisions que la subordonnée fait connaître sur la date et l'aspect de l'action exprimée par le verbe principal.

Soit la phrase :

Ils se taisaient quand nous passions. (P13)

On analysera ainsi la subordonnée ;

Quand nous passions : proposition subordonnée conjonctive complément circonstanciel de temps du verbe « **se taisaient** », indique que les deux actions « **se taisaient** » et « **passions** » sont contemporaines et se sont répétées.

2- Typologie des subordonnées conjonctives compléments de temps.

Les propositions subordonnées compléments de temps sont très variées. Grâce aux multiples combinaisons des subordonnants qui les introduisent et des diverses valeurs du verbe qu'elles contiennent, elles permettent d'apporter des renseignements⁴ très précis sur l'action exprimée par le verbe principal.

a- Les rapports d'antériorité

L'antériorité du procès principal est exprimée par « **avant que** », « **en attendant que** », « **jusqu'à ce que** »...

Le petit bruit de l'eau battue nous a suivis dans le matin jusqu'à ce que je me sente fatigué. (p83)

Dans cet exemple le verbe de la subordonnée temporelle est au subjonctif parce que l'action qu'il exprime y est anticipante et non actualisée. L'utilisation des conjonctions et des locutions conjonctives d'antériorité entraîne l'emploi obligatoire du subjonctif dans la subordonnée.

Par contre, des locutions d'antériorité construites avec l'adverbe relatif où sont suivies de l'indicatif.

Ils avaient l'air tout à fait à leur aise, jusqu'au moment où la sonnerie a retenti dans le prétoire. (p131)

Outre le pronom relatif où, le subordonnant comporte un nom de temps (**moment**) qui actualise le procès dans l'avenir . C'est ce qui justifie l'emploi de l'indicatif.

b- Les rapports de contemporanéité ou de simultanéité :

Les relations de simultanéité consistent à montrer que les faits évoqués dans les deux propositions (la principale et la subordonnée) se déroulent au même moment.

⁴ Grevisse (M) (1993) . *Le Bon usage* . Paris-Gembloux, Duculot, 13^e Edition

La subordonnée temporelle est alors introduite par les conjonctions ou locutions conjonctives **quand, lorsque, en même temps que, au moment où, comme, pendant que, tandis que, tant que, aussi longtemps que, à mesure que, toutes les fois que, chaque fois que...**

Mais toutes ces conjonctions ne sont pas équivalentes.

Mais chaque fois, qu'il parlait, le sang de sa blessure faisait des bulles dans sa bouche. (p88)

La locution conjonctive « **chaque fois que** » marque dans cet exemple, que le verbe principal (faisait) et le verbe subordonné (**parlait**) expriment des actions ayant exactement la même durée. Les deux procès sont certains et réels ; c'est ce qui justifie l'emploi de l'indicatif.

Sur le quai, pendant que nous nous séchions, elle m'a dit « je suis plus brune que vous » (p 35)

Dans cet exemple, les deux procès (**séchions et dit**) ne coïncident que sur un point très réduit de la durée.

c- Les rapports de postériorité

Dans ce type de rapport l'action exprimée par le verbe de la subordonnée est considérée comme un fait passé par rapport à l'action principale, par conséquent comme un fait réel.

On met alors généralement à l'indicatif le verbe de la subordonnée.

Ces subordonnées sont introduites par « **après que** », « **dès que** », « **depuis que** », « **aussitôt que** », « **lorsque** », « **quand** », « **une fois que** », « **à peine ...que** »

Presque tout le monde s'est tu dès que le premier est sorti.(p118)

Les deux procès se suivent dans le temps (est sorti - s'est tu). La conjonction *dès que* indique que l'action principale suit immédiatement celle de la subordonnée.

D'autres conjonctions peuvent laisser supposer un certain intervalle de temps entre les deux actions.

Mais il a été beaucoup plus long que lorsqu'il parlait de mon crime.(116).

Toutes les conjonctions ne marquent donc pas le même rapport de postériorité entre l'action de la principale et celle de la subordonnée.

D/ LES SUBORDONNEES CAUSALES

1- Définition

La subordonnée de cause donne ce qui pousse à accomplir le procès exprimé dans la principale. La conjonction de subordination qui l'introduit porte sémantiquement cette explication. Les mots introducteurs de la subordonnée causale sont nombreux et de sens différent. Il s'agit **de comme, puisque, parce que, vu que, attendu que, étant donné que, du moment que, sous prétexte que...**

2- Typologie des subordonnées causales

La cause exprimée dans une subordonnée permet d'établir plusieurs nuances⁵ selon que celle-ci est connue ou non. C'est pourquoi on établit une différence entre les conjonctions qui portent une cause connue, non connue ou niée.

a- L'expression de la cause simple et de la cause non connue

Et j'ai essayé d'écouter encore parce que le procureur s'est mis à parler de mon âme.

Dans cette phrase le lecteur n'est pas censé connaître la raison introduite par « **parce que** ». On parle ici de cause simple ou pure ; elle est donnée sans que les interlocuteurs ne l'aient su auparavant. Elle est donnée comme cause réelle, ce qui explique l'emploi de l'indicatif.

Pour exprimer ce type de cause, on utilise les conjonctions de subordination **parce que, attendu que, vu que, étant donné que...**

c- L'expression de la cause connue

Comme je n'avais rien à faire , je suis sorti aussi.(p72)

Dans cette phrase la subordonnée est antéposée à la principale. Cette disposition syntaxique rend bien compte de la valeur sémantique de la phrase. Pour souligner la conformité de l'action exprimée dans la subordonnée avec celle de la principale, on utilise la conjonction « **comme** » en tête de phrase. La subordonnée causale introduite par « **comme** » exprime une cause connue irréfutable. Le subordonnant « **comme** » Introduit dans cet exemple une justification logique de l'action exprimée dans la principale . On peut le substituer à **puisque** qui contient cette valeur sémantique.

Puisque je n'avais rien à faire, je suis sorti aussi.

d-- l'expression de la cause niée

Mon sort se réglait sans qu'on prenne mon avis.(152)

La conjonction « **sans que** » exprime dans cet exemple une cause en la niant . Le narrateur exprime plus une cause privative que réelle. C'est ce qui justifie l'emploi du subjonctif.

La conjonction « **sans que** » peut avoir une autre valeur sémantique.

Soit l'énoncé :

Ils se sont assis sans qu'aucune chaise grinçât.

⁵ Mainguenau (D) (1991). L'énonciation en linguistique française. Paris : Hachette « Supérieur » p 120

Dans cet exemple « **sans que** » exprime davantage une conséquence niée de l'action de la principale. Cette conjonction peut donc exprimer aussi bien la cause que la conséquence mais toujours en les niant. Exprimant des faits donnés comme irréels elle entraîne toujours l'emploi du subjonctif.

E/ LES SUBORDONNEES CONSECUTIVES

1- Définition

Dans les consécutives, on exprime un effet ou une conséquence de l'action de la principale. L'expression de la conséquence est fortement liée à celle de la cause. Quand la conséquence est dans la principale, la cause est dans la subordonnée et inversement.

Il nageait à la brasse et assez mal, de sorte que je l'ai laissé pour rejoindre Marie.(p82)

La structure de la phrase est figée. La proposition subordonnée consécutive suit la principale dont elle dépend. La disposition syntaxique rejoint le sens. La principale énonce la cause, la subordonnée la conséquence.

Par transformation on peut aller de la conséquence à la cause .

On obtient :

Je l'ai laissé pour rejoindre Marie, parce qu'il nageait à la Brasse et assez mal.

Plusieurs conjonctions peuvent introduire les subordonnées de conséquence : **de sorte que, si bien que, en sorte que, de (telle) manière que, de (telle) façon que, au (à tel) point que...**

2- Le mode dans les consécutives

- Le subjonctif

On rencontre le mode subjonctif lorsque la principale comporte une négation

En introduisant une négation dans l'exemple précédent on obtient :

Il ne nageait pas à la brasse , de sorte que je l'eusse laissé pour rejoindre Marie

Ici la réalisation du procès de la subordonnée est conditionnée par celle de la principale. Le fait exprimé dans la subordonnée n'est pas réalisé. C'est ce qui justifie l'emploi du subjonctif.

- L'indicatif

Mais mon avocat, à bout de patience, s'est écrié en levant les bras de sorte que ses manches en retombant ont découvert les plis d'une chemise amidonnée. (p147)

La consécutive est au mode indicatif parce qu'elle énonce le résultat de l'action faite par l'avocat ; c'est un fait acquis et réalisé.

F/ LES SUBORDONNEES COMPARATIVES

1- Définition

Il y a comparaison lorsque des faits susceptibles d'avoir un caractère commun sont mis en parallèle. On cherche par la comparaison à voir ce qu'il y a d'égal ou d'inégal dans les rapports des faits en question.

2- Typologie des comparatives

On peut établir un classement des comparatives selon la nature du lien sémantique et du connecteur introduisant la subordonnée. Selon ce type de classement on peut distinguer trois classes différentes de comparatives.

a- Les comparatives au sens strict.

Traditionnellement on divise ces comparatives en cinq sous-groupes :

- Les comparatives d'égalité

Je tenais cette vérité autant qu'elle me tenait. (p183)

La locution « **autant que** » établit une relation d'égalité entre les deux termes.

D'autres locutions permettent de réaliser ce type de comparaison (« **aussi...que** », « **le même ...que** », « **tel...que** »)

** les comparatives d'inégalité

Son plaidoyer fut moins long que celui de l'avocat qui l'avait précédé.

Ces comparatives sont introduites par **plus** , **moins** corrélés à que selon qu'il s'agit d'une inégalité de supériorité ou d'infériorité.

*** Les comparatives d'identité totale

Le garçon était tel que sa mère nous l'avait décrit.

Cette comparative permet d'établir une ressemblance totale entre un mot de la principale (garçon) et le fait exprimé dans la subordonnée.

****Les comparatives d'altérité :

La maison de retraite était autre que ce qu'on attendait qu'elle soit.

Dans ce type de comparative, la ressemblance entre les deux termes de la comparaison est niée.

***** Les comparatives dont les constructions en comme peuvent commuter avec les précédentes :

Elles peuvent, par exemple, exprimer les comparatives d'identité totale. Dans ce cas « **comme** » devient l'équivalent de « tel que »

Le garçon était comme sa mère nous l'avait décrit.

b- Les comparatives de rapprochement ou d'opposition

Il est reparti ainsi qu'il était venu.

Ce monsieur chante plutôt qu'il ne parle.

Dans ce type de construction on rapproche deux faits (Premier exemple) ou on les oppose (deuxième exemple) par le moyen d'introducteurs comme « **ainsi que** » ou « **plutôt que** ».

c- Les comparatives non dénommées :

Il l'a soutenu différemment qu'il n'était prévu.

Ici, le comparant exprimé dans la subordonnée n'est pas explicite. Ces types de comparatives sont introduites par des locutions conjonctives comme « **le même que** », « **pareil que** », « **différemment que** »...

3- Syntaxe des comparatives

J'avais abattu l'Arabe, comme je le projetais . (p153)

La position de la subordonnée n'est pas fixe ; elle peut précéder la principale dont elle dépend.

Comme je le projetais, j'avais abattu l'Arabe.

Elle peut aussi la couper.

J'avais abattu, comme je le projetais, l'Arabe.

Cette mobilité syntaxique est valable pour les comparatives qui peuvent commuter avec **comme**.

J'avais abattu l'Arabe , tel que je le projetais.

J'avais abattu ,tel que je le projetais, l'Arabe.

Il semble que c'est l'identité totale entre le procès principal et celui de la subordonnée qui autorise la variation de la position de la comparative. Si la comparaison comporte un certain degré dans la ressemblance, les opérations de déplacements deviennent impossibles à réaliser.

Sa puissance était plus grande que tu ne crois.

Les deux procès établissent une comparaison d'inégalité plus précisément une supériorité de la chose principale sur celle qui sert de point de comparaison, ce rapport les rend figés.

Par ailleurs, dans les comparatives, il est fréquent que le verbe de la subordonnée soit sous-entendu.

Son chien dormait comme aussi sa musette.(comme aussi dormait sa musette.)

Il y a dans cet exemple deux propositions possibles , qui ont été fondues par souci de l'élégance et de la rapidité du style. La proposition *comme aussi une musette* est une subordonnée elliptique (c'est à dire que le verbe n'est pas exprimé) de comparaison.

4- Le mode dans les comparatives.

* L'indicatif

J'ai répondu comme je l'avais déjà fait une fois (p69)

Les deux faits énoncés dans la principale et dans la subordonnée sont bien réels ; l'indicatif s'impose dans ces cas.

**Le conditionnel

Il a agi comme je l'aurais fait moi-même.

Dans cet exemple la subordonnée exprime une éventualité. Pour rendre cette valeur son verbe se met au conditionnel.

G- LES SUBORDONNEES DE CONDITION OU D'HYPOTHESE

1) Définition

Les propositions conditionnelles et d'hypothèse font partie intégrante de systèmes appelés hypothétiques. Le système traduit une action qui ne peut se réaliser que selon une autre action soit que celle-ci exprime certaines conditions, soit qu'elle émette l'idée d'éventualité ou d'hypothèse. Il convient de distinguer l'hypothèse et la condition malgré l'utilisation indifférenciée que l'on fait de ces deux mots.

La condition⁶ peut-être considérée comme la cause nécessaire pour que se produise un effet déterminé.

Si elle le désirait, nous pouvions nous marier. (p69)

(pour que nous nous mariions, il faut qu'elle le désire)

L'hypothèse appelée aussi supposition consiste à considérer simplement un fait comme possible sans qu'il en découle nécessairement des conséquences.

Si vous avez fait un oubli, reconnaissez le franchement.

Le conseil exprimé par la proposition principale n'est nullement une conséquence de la supposition exprimée dans la subordonnée

2-Les subordonnées de condition

« *Si tu le vois près de la maison ce soir en rentrant, avertis-moi* » (p68)

L'exemple montre que c'est dans la subordonnée qu'on trouve la condition nécessaire à la réalisation de l'action principale. Dans cette phrase, la réalisation du fait principal ne sera effective qu'à la condition que les exigences exprimées dans la proposition subordonnée soient remplies. On dit qu'il s'agit de la condition simple.

Il convient de distinguer dans l'expression de la condition d'autres nuances.

Soit la phrase :

Sa gentillesse est sans bornes, pourvu qu'on ne l'offense pas

La locution conjonctive « **pourvu que** » traduit un souhait et une légère opposition implicite ; le fait énoncé donc dans la subordonnée n'est qu'envisagé. C'est ce qui justifie l'emploi du subjonctif. La condition dans cet exemple est dite optative c'est à dire que le fait exprimé dans la principale n'est vrai que si l'on choisit de remplir l'exigence exprimée dans la subordonnée.

On retrouve une autre nuance dans la phrase suivante :

Viens à la maison si tant est que tu veux voir ta mère.

Le mode de la subordonnée, dans cet exemple, est l'indicatif, il permet de traduire un fait considéré comme une condition mais supposée vraie. La condition ici est dite proportionnelle car on établit un rapport d'équivalence entre le procès principal et celui de la subordonnée.

⁶ Wagner ® ,Pinchon(J) (1991 :Grammaire du français classique et moderne. Paris : Hachette supérieure P. 636

Venir à la maison = Voir ta mère.

3- Les subordonnées d'Hypothèses

Quand bien même sa mère lui parlerait, il ne changerait pas d'avis.

Cette phrase nous situe dans le contexte de l'irréel avec la présence du conditionnel dans la principale comme dans la subordonnée. Il s'agit d'une éventualité pure qui s'accompagne d'une nuance de concession.

La supposition contenue dans la subordonnée peut avoir une valeur restrictive. C'est le cas dans l'exemple suivant :

Je n'irai plus le voir, à moins qu'il me le demande.

On peut avoir aussi une supposition dite alternative lorsqu'il y a possibilité de choisir plusieurs hypothèses. L'exemple suivant est de ce type.

Nous le verrons , soit que nous le cherchions chez-lui, soit que nous le trouvions à son bureau.

4- La syntaxe de la conjonction si :

La conjonction de subordination si introduit les subordonnées circonstancielles hypothétiques et conditionnelles.

Si je sortais de cette prison, j'irai voir toutes les exécutions capitales.

(p168)

Cet exemple peut prendre les formes suivantes :

J'irai voir toutes les exécutions capitales, si je sortais de cette prison.

J'irai voir , si je sortais de cette prison , toutes les exécutions capitales

Ces opérations de déplacement montrent que la subordonnée introduite par *si* peut occuper trois positions différentes. Elle peut précéder, couper ou suivre la proposition principale. Le choix de l'une de ces dispositions syntaxiques n'est pas neutre. Dans notre exemple Camus a opté l'antéposition de la subordonnée par rapport à la principale pour la mettre en relief et souligner la primauté de la condition dont dépend la réalisation du procès principal.

5- La gestion des temps et des modes.

L'hypothèse et la condition trouvent leur expression la plus appropriée dans les systèmes fondés sur la conjonction *si*.

L'emploi des modes et des temps dans la principale et dans la subordonnée y est régi par des règles instituant entre les deux propositions une interdépendance qui rendrait impossible toute étude de l'une sans l'autre. Deux groupes de cas sont à distinguer selon que la subordonnée est donnée comme de l'ordre des faits réels ou de l'ordre des faits irréels.

a) La subordonnée est de l'ordre du réel

Mais vous mourrez plus tard si vous ne mourez pas aujourd'hui. (p 178)

Le mode est l'indicatif. C'est une vérité permanente ; d'où l'emploi du présent dans la subordonnée et du futur, qui marque le décalage temporel logique entre le procès conditionnant et le procès conditionné, dans la principale.

On rencontre aussi l'indicatif dans les cas comme l'exemple suivant :

Si je le rencontre , je l'inviterai.

Dans cet exemple, il s'agit d'un fait à venir . On attendrait le futur dans la principale comme dans la subordonnée. Il est remplacé dans la subordonnée par le présent sans doute par le souci de bien marquer la distance temporelle entre les deux procès.

d- La subordonnée est de l'ordre des faits irréels :

Si je sortais de cette prison, j'irais voir toutes les exécutions capitales. (168)

Dans cette phrase la principale est au conditionnel présent marquant un procès irréel dans le présent. Comme le conditionnel est un emploi dérivé du futur du passé, l'application de la règle de décalage du futur entraîne ici l'emploi de l'imparfait dans la subordonnée, imparfait de sens irréel.

Dans le passé, les temps composés correspondants conservent le décalage. Notre exemple devient :

Si j'étais sorti de cette prison, je serais allé voir toutes les exécutions capitales.

En résumé, les différents temps et modes dans le système commandé par la conjonction de subordination *si* se présentent comme suit.

Si + indicatif présent → indicatif futur

Si vous ne choisissez pas d'avocat, nous en désignerons un d'office. (p100)

L'hypothèse est présentée comme réalisable dans le futur

Si + indicatif imparfait → conditionnel présent

Si vous ne choisissiez pas d'avocat, nous en désignerions un d'office.

L'hypothèse est gratuite mais non irréalisable.

Si + Indicatif plusqueparfait → Conditionnel passé

Si Vous n'aviez pas choisi d'avocat, nous en aurions désigné un d'office.

L'hypothèse est réalisée dans le passé et rend irréel le procès de la principale dans le même temps (irréel du passé).

H- LES SUBORDONNÉES DE CONCESSION OU D'OPPOSITION

1- Définition

LA subordonnée concessive ou d'opposition implique une cause ou une conséquence non réalisée. Elle exprime une cause qui n'a pas eu l'effet prévu.

J'ai été condamné bien que je fusse innocent.

En principe l'innocence exprimée dans la subordonnée devrait se traduire par l'acquittement et non par la condamnation. Un lien d'opposition s'établit entre les actions des deux propositions (condamnation innocence).

L'opposition comme la concession consistent à rapprocher deux événements qui se réfutent. Cependant les deux ne se confondent pas.

L'opposition met en parallèle, d'une part, deux faits indépendants l'un de l'autre.

Je restais enfermé dans ma chambre, tandis que dehors la foule hurlait sa joie.

D'autre part, l'opposition peut mettre en rapport deux faits dont l'un, exprimé par la subordonnée sert de modèle ou de point de repère à l'autre.

Il est encore au lit alors qu'il devrait être au bureau.

Il est toujours en 6^e alors qu'il devrait être en 4^e.

La concession, elle, met en rapport deux faits dont l'un devrait contrarier la réalisation de l'autre sans que cela se réalise.

Il persiste dans sa colère bien que son frère ne cesse de lui demander pardon.

L'attitude du frère devrait apaiser la colère, mais cet effet n'a pas eu lieu.

2) Typologie des concessives

On peut les classer en deux grands groupes

a- Les concessives simples :

Même si le moindre glissement me jetait à la porte , mon cœur n'éclatait pas. (p173)

L'effet attendu n'a pas eu lieu, on parle de concession pure et simple. La conjonction de subordination « **même si** » qui introduit la subordonnée est sans support. Les deux mots qui la composent n'admettent pas d'incision et restent solidaires. Cette remarque est valable pour les autres introducteurs de concessives simples comme **quoique, bien que, encore que...**

On peut le constater dans l'exemple suivant

Ses performances sont remarquables bien qu'il soit très jeune.

b- La concession avec degrés d'intensité

Quelque remède que tu lui infligeras, il ne se relèvera pas.

La subordonnée marque une opposition dont le degré élevé est souligné par la locution de subordination **quelque...que**. Le subordonnant entraîne une construction avec support. Dans l'exemple c'est le substantif « remède » qui sert de support. On retrouve le même principe de construction dans les systèmes par si corrélés à que.

Si gentil qu'il soit , il est toujours objet de critiques.

Dans ce type de construction, le subordonnant **si...que** s'est appuyé sur l'adjectif gentil.

On remarque que les locutions conjonctives introduisant la concession avec degrés d'intensité se construisent de façon discontinue et exigent un support qui peut être un nom ou un adjectif.

6- Le mode dans les concessives

- Le subjonctif

C'est le mode habituel de la concessive, son emploi se fait après les conjonctions de **base bien que, quoique, encore que**.

Bien qu'il soit expert en médecine, cette maladie l'intrigue.

Dans ce cas l'emploi du subjonctif est assez inexplicable, puisque le fait énoncé dans la concessive est bien réel. Pourtant le subjonctif reste, dans ce cas , la seule forme correcte même si on remarque , dans la conversation courante, la tendance à l'emploi de l'indicatif après **bien que ou après que**.

- L'indicatif :

Les Conjonctions à valeur temporelle (**tandis que, alors que, pendant que , lorsque**) impliquent l'indicatif dans la concessive.

Je sentais l'amour de ma mère, quand même elle me le cachait.

L'indicatif se justifie ici car l'attitude de la mère envers son fils est un fait avéré.

- Le conditionnel

-

Quand bien même il serait des nôtres, je ne le saluerais pas.

Le fait énoncé dans la concessive est une éventualité ; il n'est donc pas réel. C'est ce qui justifie l'emploi du conditionnel pour exprimer une supposition.

I LES SUBORDONNEES FINALES

1) Définition

L'expression du but se comprend mieux en la rapprochant de celle de la conséquence. Le but suppose une intention. La conséquence est la réalisation effective de cette intention. . Le but est en quelque sorte une conséquence que l'on veut, que l'on cherche à obtenir dont la réalisation est plus ou moins incertaine.

Pour que je me sente moins seul, il me restait à souhaiter qu'il y ait beaucoup de spectateurs le jour de mon exécution.(p168)

Dans cet exemple la subordonnée de but indique dans quel dessein, quelle intention se fait l'action exprimée par le verbe principal. Le but est comme une conséquence voulue, intentionnelle que devrait provoquer l'action de la principale.

3- Typologie des subordonnées de but.

Donnez afin qu'on dise : il a pitié de nous.

Cette phrase est équivalente à la suivante :

Donnez pour qu'on dise : il a pitié de nous.

Dans ces deux phrases , les introducteurs de but comportent deux éléments : un élément prépositionnel ou adverbial (***pour, afin***) et la conjonction ***que***.

Les deux locutions « **pour que** » « **afin que** » comportent des variantes négatives « **pourque.....ne.....pas** », « **afin que.....ne.pas** »

Aucun homme n'était assez coupable pour que Dieu ne lui pardonnât pas. (p107)

A la forme négative la construction de la locution conjonctive devient discontinue.

La subordonnée circonstancielle de but peut commencer par la seule conjonction **que**.

Viens que je te parle.

Cette construction se fait avec un verbe principal à l'impératif. La principale ne contient que le verbe qui sert de support à l'introducteur de la subordonnée « que ». La disposition syntaxique est figée ; il est impossible de réaliser des déplacements de segments.

Par l'infinitif on peut exprimer une relation de but entre la principale et la subordonnée.

Je suis venu vous confier ma fortune.

Dans cette construction il y a absence de mot subordonnant. Le sujet de la principale y est identique à celui de la subordonnée.

4- Les modes dans la subordonnée de but :

- La subjonctif

Le verbe de la subordonnée circonstancielle de but se met généralement au subjonctif (mode du fait voulu).

Pour que tout soit consommé, pour que je me sente moins seul, il me restait à souhaiter qu'il y ait beaucoup de spectateurs le jour de mon exécution. (p186).

Dans cet exemple la locution conjonctive **pour que** exprime l'intention d'influencer ou de provoquer une action par une autre action formulée dans la principale. Le but étant le résultat recherché, l'emploi du subjonctif s'impose.

Le subjonctif est aussi utilisé dans les cas où la locution de but exprime non une conséquence recherchée mais redoutée.

Il bouge beaucoup de peur qu'on (ne) l'oublie.

Le mode de la subordonnée reste le subjonctif puisque le fait redouté n'est pas une réalité. On constate qu'à la suite de la locution on utilise un « **ne** » dit explétif c'est à dire sans aucune valeur grammaticale et qui est facultatif.

- L'infinitif :

Je rentre vite de peur de voir ma mère s'inquiéter.

L'infinitif est utilisé à la suite de la locution prépositive « **de peur de** ». On retrouve cette même construction d'après des locutions de même nature comme « **de crainte** », « **afin de** ». L'emploi de l'infinitif comporte une condition obligatoire : la coréférence des sujets

du verbe principal et de l'infinitif .Dans notre exemple rentre et voir ont le même sujet « **je** ».

LES SUBORDONNEES PARTICULIERES

Plusieurs propositions subordonnées se particularisent par leur mode d'articulation différent des circonstancielles. Certaines se construisent sans mot subordonnant : il s'agit de la proposition subordonnée infinitive et de la proposition subordonnée participiale.

D'autres comme les relatives, les interrogatives, et les exclamatives sont introduites par des pronoms **qui, que, quoi, par des adverbes, si, quand, ou.**

I LES SUBORDONNEES SANS SUBORDONNANT

A- LES PROPOSITIONS SUBORDONNEES INFINITIVES

1) Définition

La proposition infinitive est une subordonnée dont le verbe, qui est à l'infinitif, possède un sujet propre différent de celui de la principale.

Et je sentais le sommeil me gagner. (p15)

Parfois le sujet de l'infinitif n'est pas exprimé comme dans l'exemple suivant :

J'entendais vanter ses mérites.

2- Caractéristiques de la subordonnée infinitive.

Il m' écoutait dire ma peine sans bouger.

Il voyait venir son frère.

Ces deux énoncés ont la particularité de contenir dans la principale des verbes de perception c'est à dire des verbes qui sont liés à une opération des sens (l'ouïe, la vue). Leur particularité est qu'ils s'accompagnent souvent d'un verbe qui exprime une action réalisée par un agent différent du sujet de verbe de la principale. On peut le voir dans le premier énoncé où le verbe « écouter » régit une action (dire) dont l'agent est nécessairement différent du sien. D'où la nécessité pour l'infinitif « dire », d'avoir un sujet propre. Le pronom « me » est à la fois sujet réel de l'infinitif dire et complément d'objet direct du verbe de la principale.

En plus des verbes de perception, les verbes causatifs de mouvement comme **emmener, envoyer, conduire** voient leur action s'achever dans une subordonnée infinitive.

Le vieux mène son chien promener. (p46)

L'emploi du verbe causatif de mouvement « mener » entraîne un procès à l'infinitif pour compléter la structure syntaxique.

Parmi les verbes introducteurs d'une infinitive on remarque les verbes « **laisser** » et « **faire** » .

Laissez les employés prendre une décision.

Il fait fuir son adversaire.

On remarque dans ces deux énoncés que les principales ne peuvent aller seules. Elles sont complétées par des infinitives pour donner un sens à la phrase.

On peut donc retenir comme caractéristique principale des infinitives, la nature des verbes introducteurs qui peuvent être des verbes de perception, des verbes causatifs de mouvement ou des semi-auxiliaires comme laisser et faire..

Outre la nature des verbes introducteurs les infinitives se particularisent par la spécificité de leur sujet . Soit l'énoncé suivant :

On voyait seulement des vis brillantes, à peine enfoncées, se détacher sur les planches passées au brou de noix.(p14)

Dans la proposition infinitive, le verbe de la subordonnée (se détacher) à son sujet propre (vis) différent de celui de la principale (on).

Voilà pourquoi les exemples qui suivent ne sont pas des infinitives.

Je pense revenir bientôt.

Je veux sentir ce bon parfum.

Dans ces deux exemples le sujet est le même pour les deux verbes. Ces phrases ne comportent chacune qu'une seule proposition.

3- Syntaxe du sujet de l'infinitive

Nous avons entendu Raymond fermer sa porte.(p78)

Il aimait entendre jouer son frère.

Dans ces deux énoncés les infinitifs ont comme sujet un nom qui peut soit les précéder (premier exemple) soit les suivre (deuxième exemple).

Mais lorsqu'il s'agit d'un groupe nominal, le sujet se place uniquement avant lorsque l'infinitif a lui-même un COD

Nous avons entendu cet homme fermer sa porte.

Dans cet exemple il est impossible de déplacer le sujet de l'infinitif (cet homme).

On retrouve une autre position figée du sujet de l'infinitive dans le cas où elle est introduite par les présentatifs **voici, voilà**.

Voici venir la belle saison.

Dans ce genre de construction le sujet de l'infinitif se place après celui-ci.

On a aussi une position figée du sujet de l'infinitif dans l'énoncé suivant :

Nous l'avons entendu fermer sa porte.

Dans cet exemple le sujet de l'infinitive est un pronom, il a aussi la fonction de COD du verbe de la principale et se place devant lui. Dans ce type de construction le pronom n'admet aucun déplacement.

4- Les fonctions de la subordonnée infinitive :

- Complément d'objet direct :

Beaucoup de grammairiens considèrent la subordonnée infinitive comme une complétive, jouant un rôle de complément d'objet d'un verbe.

Et je sentais le sommeil me gagner.(p15)

Et je sentais (quoi ?) le sommeil me gagner.

L'infinitive est complément d'objet direct du verbe de la principale. Elle est équivalente à un groupe du nom complément d'objet direct.

Et je sentais le sommeil me gagner : Et je sentais l'arrivée du sommeil

Sujet réel d'une tournure impersonnelle.

Il est difficile de parler en public.

Cette structure est issue de la transformation de la phrase de base :

Parler en public est difficile.

B / LA PROPOSITION SUBORDONNÉE

PARTICIPIALE

1- Définition :

La subordonnée participiale est une proposition dont le verbe est au mode participe. Elle a deux caractéristiques principales : aucun mot subordonnant ne l'introduit et, elle possède un sujet propre différent de celui de la proposition principale.

Lui parti, j'ai retrouvé le calme. (p185)

Son ami, parti de bonne heure, arriva à l'heure.

Dans le premier exemple, il ya proposition participiale : Le mot lui étant sujet du participe passé « parti. »

Dans le deuxième exemple, il n'y a qu'une seule proposition : « Son ami » étant sujet de « arriva », et le participe « parti » simplement apposé au sujet « son ami ».

2- Identification de la subordonnée participiale.

Soit l'énoncé suivant :

Lui parti, j'ai retrouvé le calme. (p185)

La phrase contient deux propositions :

- Une proposition principale : ***j'ai retrouvé le calme***

- Une proposition subordonnée participiale : ***Lui parti*** .

Ce découpage se justifie par le lien grammatical qui est établi entre les deux segments. En effet la fonction du segment « ***lui parti*** », se définit par rapport au segment « ***j'ai retrouvé le calme***. Il s'agit d'une circonstancielle de temps doublée d'une nuance de cause. La proposition « ***lui parti*** » est donc subordonnée à la proposition « ***j'ai retrouvé le calme*** ».

La participiale n'est introduite par aucun mot subordonnant. Elle dispose d'un sujet propre différent de celui de la principale. Le sujet est le pronom « ***lui*** » que l'on peut substituer à un nom :

Moussa parti, j'ai retrouvé le calme.

Cette substitution n'entraîne aucun changement syntaxique.

La subordonnée participiale est une forme composée elliptique du verbe être :

Moussa (étant) parti, j'ai retrouvé le calme.

3- Les fonctions de la subordonnée participiale :

La subordonnée participiale a quatre valeurs circonstancielle possibles :

- le temps :

A un moment donné, nous sommes passés sur une partie de la route qui avait été refaite.

- La cause :

Mais réflexion faite, je n'avais rien à rien. (p152)

- La concession

-

Elle était immobile , le visage écrasé contre la grille. (p 119)
(bien que le visage soit écrasé contre la grille)

- La condition :

J'irai te voir , le temps le permettant.

(si le temps le permet)

Les deux nuances les plus fréquentes sont celles de temps et de cause ; ils sont souvent intimement liés

Lui parti, j'ai retrouvé le calme. (p185)

(Temps + cause)

II/ LES SUBORDONNEES RELATIVES

1) Définition

La proposition relative tient sa particularité par son mode d'articulation tout à fait spécifique

Soit la phrase :

Elle pouvait partager avec eux des intérêts qui sont d'un autre temps.
(page 12)

Le découpage de la phrase en propositions donne les deux segments suivants :

P1 : *Elle pouvait partager avec eux des intérêts*

P2 : *qui sont d'un autre temps.*

L'élément commun aux deux propositions « **intérêts** » permet l'enchâssement de P2 dans P1, en le reprenant sous forme de pronom relatif dans P2. Ce qui donne :

P1 + P2 = Elle pouvait partager avec eux des intérêts (les quels intérêts) (qui) sont d'un autre temps.

Le pronom relatif qui introduit la relative diffère des autres subordonnants par la reprise d'un constituant de la principale.

Le terme de la principale qui est repris et remplacé dans la subordonnée par le pronom relatif est appelé antécédent. Dans la construction des relatives il apparaît sous plusieurs formes :

L'antécédent peut-être

- Un nom commun

Le petit vieux, qui s'était recouvert, a de nouveau ôté son chapeau.
(p26)

- Un nom propre :

Je l'ai dit à Marie qui m'a montré son sac en toile cirée.(p78)

- Un pronom personnel :

D'ailleurs, c'était elle qui le demandait.(p69)

- Un pronom démonstratif :

Ceux qui revenaient des cinémas de la ville arrivèrent un peu plus tard. (p 40)

1- Typologie des relatives

a) Les relatives adjectives

Les termes de relatives adjectives concernent les cas où il ya équivalence entre la relative et l'adjectif qualificatif .

Soit l'énoncé :

Raymond et Masson ont parlé de choses et de gens que je ne connaissais pas. (P 85)

Cette phrase peut se transformer en substituant la relative par un adjectif qualificatif.

Raymond et Masson ont parlé de choses et de gens inconnus.

Pour analyser la fonction de la relative la grammaire traditionnelle parle de complément de l'antécédent. On peut compléter cette analyse en précisant la fonction assumée par la relative adjectivale par rapport à l'antécédent. Comme son équivalent qui est l'adjectif qualificatif, la relative adjectivale peut-être épithète ou en apposition.

Premier cas : l'adjectivale est épithète.

Devant la porte, il y avait une dame que je ne connaissais pas. (P25)

La relative « que je ne connaissais pas » est remplaçable par un adjectif qualificatif épithète.

Devant la porte , il y avait un dame inconnue.

On peut remarquer à partir de ces deux exemples que la relative adjectivale épithète est étroitement unie à l'antécédent comme le sont le nom et l'adjectif. Elle est indispensable au sens de la phrase parce qu'elle permet d'identifier la référence de l'antécédent et de restreindre sa signification.

Ajoutons que dans la construction de la relative épithète, celle-ci n'est jamais séparée de la principale par une virgule.

Deuxième cas : L'adjectif est en apposition.

Puis est venu le tour de Raymond, qui était le dernier témoin (p 145)

On peut retrouver la position syntaxique normale de la relative apposée par la transformation suivante :

Puis le tour de Raymond , qui était le dernier témoin, est venu.

La relative apposée a dans l'exemple une valeur explicative. Elle ne joue aucun rôle dans l'identification référentielle de l'antécédent.

On peut donc analyser les relatives adjectives en ne leur donnant que la fonction d'épithète ou celle d'apposition, selon le cas, plutôt que de dire, comme en grammaire traditionnelle, qu'elles sont compléments de leur antécédent.

b) Les relatives sans antécédent.

Certaines propositions relatives n'ont pas d'antécédent exprimé

1- Qui aime bien chatie bien

2- Choisissez qui vous voudrez

De telles relatives ne sont pas compléments de leur antécédent, puisqu'il n'y en a pas d'exprimé.

La relative , en 1 est sujet de **châtie**, en 2, complément d'objet direct de « choisissez. »

D'autres fonctions sont possibles

Je ne suis pas qui vous croyez

« qui vous croyez » est attribut du sujet « je »

Donnez à qui le mérite

« à qui le mérite » = *aux méritants* : Complément d'objet second de *donnez*.

3- Nuances circonstancielles des relatives

Assez souvent la relative prend la valeur d'une circonstancielle tout en restant complément de l'antécédent. Généralement, dans ce cas, elle est isolée par un ou deux virgules.

L'enfant, qui était fatigué, a perdu connaissance

(qui était fatigué : parce qu'il était fatigué cause)

L'ouvrier, qui se surmène, refuse tout congé.

(qui se surmène = bien qu'il se surmène : concession)

Mon père, qui allait sortir, a reçu une visite.

(qui allait sortir = alors que, au moment où il allait sortir : temps)

Appelle un ouvrier qui nous fasse vite cette réparation.

(Qui nous fasse = pour qu'il nous fasse : but)

L'homme qui ferait cela serait un véritable héros.

(qui ferait cela = s'il faisait cela : condition

III L'INTERROGATIVE INDIRECTE

1) Définition

L'interrogative indirecte passe pour être une question directe formulée en style indirect.

Je lui ai demandé où était son chien.(P63)

Nous avons dans cette phrase une question directe

Où était son chien ? qui est enchâssé au segment

« je lui ai demandé » par le moyen de subordonnant ***« où »***

L'interrogative indirecte ***« où était son chien »*** a comme support le verbe ***demandé*** qui a un sens interrogatif. D'une manière générale les interrogatives indirectes se construisent avec comme support un verbe, qui a un sens qui interroge. On peut le constater dans les exemples suivants :

Je ne sais pas pourquoi nous avons attendu assez longtemps avant de nous mettre en marche.(p26)

Elle a voulu savoir alors si je l'aimais. (p69)

Je l'ai questionné pour savoir s'il était absolument nécessaire d'en avoir un. (p99)

Les énoncés ci-dessus montrent que la portée sémantique de l'interrogative indirecte consiste à traduire l'absence de connaissance de l'émetteur à propos du message émis.

Dans notre œuvre support, Camus offre des exemples de construction d'interrogatives indirectes qui s'écartent des règles . En voici quelques exemples.

Il m'a demandé si « ça allait quand même » (p45)

Il m'a demandé peu après « si j'avais le trac ». (p128)

Dans ces énoncés l'auteur utilise des guillemets à l'intérieur de l'interrogative indirecte.

Un tel procédé ne peut être admis puisque le propos n'est pas rapporté tel qu'il a été formulé par son émetteur.

Rapporté comme tel, on aurait le style direct qui donne :

Il m'a demandé : « ça va quand même ? » (et non) « ça allait quand même »)

Il m'a demandé peu après : « as-tu le trac ? » (et non) « si j'avais le trac ».

Même si dans l'interrogative indirecte il est rapporté les propos d'un émetteur, son message n'est pas émis avec exactement les mêmes termes que lui. C'est ce qui rend impossible l'usage des guillemets.

2) Typologie des interrogatives indirectes

On peut classer les interrogatives indirectes en deux grands groupes selon qu'elles soient des interrogations totales ou partielles.

- Premier groupe :

Il voulait savoir si j'étais disposé à y aller .(p68)

L'interrogative totale est enchâssée dans la phrase par le mot **si** par conversion de la question directe totale introduite par **est-ce- que**.

Il voulait savoir : est-ce- que j'étais disposé à y aller ? →

Il voulait savoir si j'étais disposé à y aller.

- Second groupe

Il Voulait savoir comment je voyais cette autre vie . (p181)

Dans cette phrase nous avons une interrogation indirecte partielle car elle ne porte que sur un seul constituant de l'interrogative (**comment**). Syntactiquement l'interrogative, introduites par le mot interrogatif comment, s'enchâsse dans la principale pour former une interrogative indirecte partielle.

Les mots introducteurs d'interrogatives indirectes partielles interrogent sur le lieu, le temps, la cause etc. On peut s'en rendre compte dans les exemples suivants.

Je ne sais pas pourquoi cela a fait rire Marie.(p84)

Elle m'a demandé comment c'était.(p70)

On lui a demandé depuis quand elle me connaissait. (P143)

Les introducteurs d'interrogatives partielles sont souvent confondus avec des relatifs sans antécédent. Cela provoque des ambiguïtés difficiles à lever. Soit l'énoncé suivant :

Je lui ai demandé où était son chien .(P63)

L'énoncé ci haut a la structure suivante :

P1 : *Je lui ai demandé* : Proposition principale

P2 : *Où était son chien* : interrogative indirecte.

Ce découpage s'appuie sur la fonction de segment « *où était son chien* » qui est COD du verbe de la principale « *demandé* ».

Cette fonction étant définie par rapport à la principale , le segment lui est donc subordonné.

La subordonnée est introduite par « *où* »,mot identique au pronom relatif. Cela pose des ambiguïtés difficiles à lever , d'autant plus que le pronom relatif « *où* » se construit sans antécédent. Chercher à savoir si la subordonnée est une interrogative indirecte ou une relative

revient à déterminer la nature de « *où* » qui est soit pronom relatif soit un interrogatif. On peut s'appuyer sur deux critères pour identifier la nature du mot « *où* ».

Le premier se fonde sur le sens du verbe support « *demander* » qui produit une construction interrogative. Le mot subordonnant « *où* » est donc un mot interrogatif.

Le deuxième critère est d'ordre syntaxique. L'interrogative « *où était son chien* » introduite par *où* s'enclasse dans la principale pour former une interrogative indirecte partielle c'est à dire que l'interrogation ne porte que sur un seul constituant de la subordonnée (« *où* » pour le lieu)

3) Problème de la distinction entre interrogative indirecte et exclamative indirecte.

Introduites par la conjonction *si*, l'interrogative indirecte et l'exclamative indirecte se construisent de façon identique rendant ainsi l'identification de l'une et de l'autre difficile.

Soit l'énoncé :

Regarde si c'est beau.

Cette phrase se prête à deux interprétations selon le sens qu'on attribue à « *si* ».

Les deux paraphrases suivantes peuvent aider à lever l'ambiguïté.

Regarde si (comme) c'est beau =exclamative indirecte

Regarde si (est-ce-que) c'est beau= interrogative indirecte.

Les deux « *si* » sont donc différents, l'un n'exprime aucune incertitude concernant la proposition qu'elle introduit ; on le retrouve dans l'exclamative.

L'autre qui exprime l'incertitude, se rencontre dans les interrogatives.

4) Fonctions des interrogatives

– Complément d'objet direct.

Les interrogatives indirectes remplissent le plus souvent la fonction de complément d'objet direct du verbe de la principale. C'est pourquoi nombre de grammairiens les classent parmi les complétives .

On retrouve la fonction COD dans les interrogatives indirectes totales comme dans les interrogatives indirectes partielles. Ces exemples peuvent servir d'illustration.

Masson m'a demandé alors si je voulais me promener sur la plage avec lui. (P84)

Je ne sais pas pourquoi cela a fait rire Marie(p84)

- Sujet

Pourquoi il a agi ainsi ne nous regarde pas.

L'interrogative indirecte « *Pourquoi il a agi ainsi* » est sujet du verbe de la principale « *regarde* ». On peut substituer toute la subordonnée par le pronom « cela pour mettre en évidence sa fonction sujet.

La phrase devient :

Cela ● ne nous regarde pas.

Syntaxiquement, la construction habituelle des interrogatives indirectes change lorsqu'elles assument la fonction sujet ; Elles précèdent alors la principale.

Chapitre IV **LES EQUIVALENCES DES SUBORDONNEES**

Dans l'analyse logique d'une phrase, sans qu'on puisse toujours véritablement parler de proposition, on peut isoler un infinitif, un gérondif, un participe apposé, et dire qu'ils sont équivalents d'une subordonnée de telle ou telle nuance.

I - L'EXPRESSION DU TEMPS

En plus des subordonnées circonstancielles temporelles, on peut exprimer la notion de temps au moyen de plusieurs autres formes

1/ Des participes :

Quand j'étais étudiant, j'avais beaucoup d'ambitions de ce genre.

(P. 69)

Etant étudiant, j'avais beaucoup d'ambitions de ce genre.

Comme la subordonnée temporelle, le participe marque que les deux actions sont contemporaines.

2/ Les infinitifs :

Ils peuvent indiquer que l'action de la principale est par rapport à celle de la subordonnée :

a- Soit antérieure

Avant de me conduire chez le directeur, il m'avait parlé de maman.
(P15)

Dans ce cas, la proposition infinitive est généralement introduite par une locution prépositive comme : « **avant de** », **en attendant de** », etc...

b- Soit postérieure

Il s'est alors levé après avoir bu un verre de vin . (P54)

La postériorité de l'action exprimée dans la principale est soulignée par le verbe de la subordonnée qui est à l'infinitif passé, temps qui marque une action accomplie.

II L'EXPRESSION DE LA CAUSE :

En plus de la circonstancielle causale, l'expression de la cause se fait au moyen :

1- Des relatives :

Je l'ai placée comme celle du marchand de tabac parce que j'ai trouvé que c'était plus commode. (p39)

Par transformation on obtient :

Je l'ai placé comme celle du marchand de tabac, ce que j'ai trouvé plus commode.

La relative comporte une nuance causale qui rend bien celle exprimée par la circonstancielle de cause du premier exemple.

2/ Des participes

Comme je n'avais rien à faire, je suis sorti aussi. (P 72)

N'ayant rien à faire, je suis sorti aussi.

L'équivalence est réelle entre ces deux phrases ; les deux subordonnées expriment la même valeur causale.

III/ L'EXPRESSION DE la CONSEQUENCE.

1- Des subordonnées relatives

Il trouva un stratagème de sorte que le péril s'éloigna.

Il trouva un stratagème qui lui permit d'éloigner le péril.

La subordonnée relative précise l'effet produit par l'antécédent « stratagème » ; elle exprime donc sa conséquence.

2- Des infinitifs

Il rit jusqu'à ce qu'il perde le souffle.

Il rit à (au point d') en perdre le souffle.

L'infinitif précédé de : **à, au point de**, peut servir à exprimer la conséquence lorsque le sujet des deux verbes est le même.

IV/ L'EXPRESSION DU BUT :

Les subordonnée circonstancielle de but a de nombreux équivalents possibles :

1- Le nom ou groupe du nom ou un équivalent sous forme de pronom .

Il lutte pour que les siens soient heureux.

Il lutte pour le bonheur des siens.

Il lutte pour eux .

Il lutte pour chacun des siens.

2- L'infinitif

Nous n'avions pas mangé parce que nous voulions nous baigner tôt.

(p.77)

Nous n'avons pas mangé pour se baigner tôt.

La préposition « **pour** » introduit l'expression de la finalité d'une action.

L'infinitif sans préposition après un verbe de mouvement peut exprimer le but.

Je suis venu vous emprunter un livre.

Tous les soirs il sort se promener.

3- La relative :

Appelle un ouvrier pour qu'il nous fasse vite ce travail.

Appelle un ouvrier qui nous fasse vite ce travail.

VI / L'EXPRESSION DE LA CONCESSION :

La subordonnée de concession a de nombreux équivalents

1- Le nom ou groupe du nom ou un équivalent.

Il ne trouve pas la solution bien qu'il soit aidé pour son père.

Il ne trouve pas la solution malgré l'aide de son frère.

2- L'infinitif :

Il joue au lieu qu'il fasse ses études.

Il joue au lieu d'étudier.

3- Le gérondif :

Il reste fragile bien qu'il reprenne des forces.

Il reste fragile , tout en reprenant des forces.

Dans la construction avec un gérondif le sujet des deux verbes est le même.

4- La subordonnée participiale :

Il gardait bon espoir bien que son mal se soit empiré.

Son mal empirant, il gardait bon espoir.

5- L'apposition :

Elle peut être un nom

Bien qu'il soit savant , il se dit ignorant.

Savant, il se dit ignorant.

- Un adjectif

Bien qu'il soit pauvre , il est généreux.

Pauvre, il est généreux

6- La subordonnée relative :

Bien qu'il se surmène, il refuse tout congé.

Lui , qui se surmène , refuse tout congé.

VI/ L'EXPRESSION DE LA CONDITION

La subordonnée circonstancielle de condition peut être exprimé sous la forme :

1- d'un nom

Si tu n'étais pas présent , il se serait noyé.

Sans ta présence, il se serait noyé.

2- D'un infinitif :

Vous mourrez plus tard si vous ne mourez pas aujourd'hui.(p178)

A moins de mourir aujourd'hui, vous mourrez plus tard.

3- d'une apposition

Elle peut être sous la forme :

- d'un nom :

S'il avait été candidat, il aurait triomphé.

Candidat, il aurait triomphé.

- d'un adjectif

Si tu avais été plus prudent, tu aurais évité cet accident.

Prudent, tu aurais évité cet accident.

- d'un participe passé

Si tu étais mieux conseillé, tu réussirais dans la vie.

Mieux conseillé, tu réussirais dans la vie.

4- Le gérondif :

Si tu t'appliquais davantage, tu réussirais.

En t'appliquant davantage, tu réussirais

5- La subordonnée participiale

Si le temps le permet , il ira le voir.

Le temps le permettant , il ira le voir.

6- La relative :

Si le garçon réussissait cela, il serait un vrai héros.

Le garçon qui réussirait cela serait un vrai héros.

VIII L'EXPRESSION DE LA COMPARAISON :

La subordonnée circonstancielle de comparaison a divers équivalents possibles :

1- Un nom

Il parle comme s'il était un maître.

Il parle en maître .

Il vécut comme s'il était un saint.

Il vécut à la façon d'un saint.

Le nom introduit par **en, à la façon de**, est appelé complément de comparaison.

Ce garçon est plus gentil que son frère.

Le nom introduit par **que** est annoncé par le comparatif d'adjectif « **plus** » ; il est complément du comparatif.

2- Deux indépendantes juxtaposées

Autant d'hommes, autant d'avis.

VIII LES EQUIVALENTS DE L'INFINITIVE :

1- La subordonnée conjonctive par que :

Je sens approcher l'orage.

Je sens que l'orage approche.

2- Elle équivaut souvent à un complément d'objet complété par une subordonnée relative

Je vois venir mon ami.

Je vois mon ami qui vient.

3- Elle équivaut à un groupe de nom complément d'objet.

Je sens approcher l'orage.

Je sens l'approche de l'orage.

L'étude des subordonnées et de leur nombreux équivalents fait ressortir les caractères riche et souple de la langue française qui peut exprimer bien des subtilités de pensée.

Chapitre VI LES RESSOURCES EXPRESSIVES DE LA SUBORDINATION.

Dans la phrase complexe, la proposition subordonnée apporte sur l'action exprimé par le verbe de la principale toutes sortes de précisions. Ces précisions sont nombreuses et variées ; elles apparaissent à travers les relatives et les subordonnées temporelles .Dans les cas retenus , sera mis en relief la supériorité des possibilités expressives des subordonnées par rapport au nom ou au groupe de mots

1- Cas des relatives

Ceux qui revenaient des cinémas de la ville arrivèrent un peu plus tard. (p40)

Dans cette phrase la subordonnée évoque des personnes par leur action grâce au verbe qu'elle contient ; ce que ne peut faire le nom à lui tout seul. On peut s'en rendre compte en comparant l'exemple ci-dessus avec un autre où la subordonnée est remplacée par un nom équivalent.

Les cinéphiles de la ville arrivèrent un peu plus tard.

Avec la subordonnée, la phrase est plus précise , plus expressive.

2- Cas des subordonnée temporelles

La différence essentielle entre la subordonnée et le nom ou le groupe du nom est particulièrement perceptible dans les constructions à valeur temporelle. Comparons les deux phrases suivantes.

Elle avançait à la force des bras pendant que je l'aidais en battant des pieds. (p83)

Dans son avancée à la force de ses bras , je l'aidais en battant des pieds.

Dans le premier exemple, la subordonnée complément de temps indique que l'action principale est contemporaine par rapport à elle.

La subordonnée apporte aussi une précision d'aspect. Son verbe « **aidais** » conjugué à l'imparfait indique que l'action qu'il exprime s'est prolongé.

On remarque que la subordonnée, par son mot introducteur et par la valeur de son verbe, apporte des renseignements très précis sur l'action exprimée par le verbe principal. Par là, les possibilités que la subordonnée temporelle offrent sont bien plus riches que celles des simples noms ou groupe de mots exerçant la même fonction.

CONCLUSION

Cette étude a concerné toutes les subordonnées identifiées par la grammaire traditionnelle.

Si, pour des raisons didactiques, elles ont été présentées séparément, la frontière qui existe entre elles n'est pas absolument étanche.

Bien souvent il est possible d'établir des équivalences entre certaines d'entre elles. La subordination participe de l'expressivité de la phrase en donnant à l'énoncé toutes formes de nuances stylistiques difficiles à rendre par des phrases simples. Dans l'usage de la subordination, il est cependant nécessaire d'éviter certains écueils. Une phrase où s'entremêle un trop grand nombre de subordonnées risque non seulement d'être obscure, mais de devenir lourde et inorganique. La présence de subordonnées fait souvent perdre de vue l'équilibre fondamental de la phrase.

Camus a su éviter ces écueils. Son texte présente peu de subordonnées en cascade où le risque est grand de glisser d'une construction à une autre par l'abandon de la construction générale déjà amorcée. Les phrases complexes de notre texte support sont sobres et présentent des subordonnées qui s'accrochent normalement. C'est ce qui fait leur clarté et qui permet au lecteur de saisir aisément leur structure fondamentale, c'est-à-dire reconnaître facilement les termes sur lesquels elles sont construites.

BIBLIOGRAPHIE

I SOURCE

Camus A. (1948). *L'étranger*. Paris : Gallimard, Réédition 1995

II ARTICLES

- Cellule Universitaire Francophone de Formation à Distance (1993) . Module C : *Grammaire des classes de mots et des fonctions dans la phrase. Fascicule 2*
- Serbat GUY, (1985). « le verbe introducteur de la subordonnée interrogative », in *l'Information grammaticale*, N° 25

pp 7-10

- Wimmer Christine, (1983). « Syntaxe et interprétation de la structure V si P(interrogation indirecte) », in *le Français moderne*,

N° 51, pp.205-223

III OUVRAGES

- Baylon C, Fabre P. (1995) .*Grammaire systématique de la langue française*. Paris : Nathan Université, 3^e édition

- DUBOIS J. , Lagane R . (1973).**La nouvelle grammaire du Français** . Paris : Larousse,
- GALICHET (G), Chatelain(L), Galichet (R) (1972). **Grammaire française expliquée** . Paris, Limoges : Edition Charles Lavauzelle PP . 251-252
- GREVISSE MAURICE. (1993).**Le bon usage**. Paris - Gembloux, Duculot, 13^e édition refondue par André Goosse,
- MAINGUENAU (D) (1991). **L'énonciation en linguistique française**. Paris : Hachette « Supérieur »
- PINCHON JACQUELINE, (1981). Conte Bernard . **Le système verbal du Français**. Paris : Nathan- Université,.
- LE GOFFIC P . (1993).**Grammaire de la phrase française** . Paris : Hachette Université,
- RIEGEL MARTIN et al. (1994).**Grammaire méthodique du français**. Paris : PUF,.
- WAGNER R.L et PINCHON J. (1991).**Grammaire du français classique et moderne**. Paris : Hachette « Supérieur »,

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALEPage1

Chapitre I **LA SUBORDINATION**Page 3

- 1- Définition
- 2- Les principes et les processus de la subordination
 - a- Les mécanismes de construction des subordonnées
 - b- Les marques de la subordination
- 3- Classification des propositions subordonnées
 - a- Les subordonnées conjonctives
 - b- Les subordonnées particulières

chapitre II **LES SUBORDONNEES CONJONCTIVES**.....Page 10

A- LES SUBORDONNEES CONJONCTIVES PAR QUE

- 1- Définition
- 2- Identification
- 3- Les fonction des subordonnées conjonctives par que
 - a- Les conjonctives sujet
 - b- Les conjonctives complément d'objet
 - c- Les conjonctives attributs
 - d- Les conjonctives apposition

B- LES SUBORDONNEES CIRCONSTANCILLESpage 18

- I - Définition
- II- Répartition des subordonnées circonstancielles

C- LES SUBORDONNEES TEMPORELLES.....page 21

- 1- Définition
- 2- Typologie des subordonnées conjonctives compléments de temps

D- LES SUBORDONNEES CAUSALES.....page 26

- 1- Définition
- 2- Typologie des subordonnées causales

E- LES SUBORDONNEES CONSECUTIVES.....page 29

- 1- Définition
- 2- Le mode dans les consécutives

F- LES SUBORDONNEES COMPARATIVES.....page 31

- 1- Définition
- 2- Typologie des comparatives
- 3- Syntaxe des comparatives
- 4- Le mode dans les comparatives

G- LES SUBORDONNEES DE CONDITIONS OU D'HYPOTHESE.....page 36

- 1- Définition
- 2- Les subordonnées de condition
- 3- Les subordonnées d'hypothèse
- 4- La syntaxe de la conjonction si
- 5- La gestion des temps et des modes

H- LES SUBORDONNEES DE CONCESSION OU D'OPPOSITIONpage 42

- 1- Définition
- 2- Typologie des concessives
- 3- Le mode dans les concessive

I- LES SUBORDONNEES FINALES.....page 46

- 1- Définition
- 2- Typologie des subordonnées de but
- 3- Les modes dans la subordonnée de bu

Chapitre III LES SUBORDONNEES PARTICULIERES.....page 50

I- LES SUBORDONNEES SANS SUBORDONNANT.....page 50

A- LA SUBORDONNEE INFINITIVE.....page 50

1- Définition	
2- Caractéristiques de la subordonnée infinitive	
3- Syntaxe du sujet de l'infinitive	
4- Les fonctions de la subordonnée infinitive	
B- LA PROPOSITION SUBORDONNEE PARTICIPIALE.....	page 55
1- Définition	
2- Identification de la subordonnée participiale	
3- Les fonction de la subordonnée participiale	
II LA SUBORDONNEE RELATIVE.....	page 58
1- Définition	
2- Typologie des relatives	
a- les relatives adjectives	
b- les relatives sans antécédent	
3- Nuances circonstancielles des relatives	
III L'INTERROGATIVE INDIRECTE.....	page 63
1- Définition	
2- Typologie des interrogatives indirectes	
3- Problème de la distinction entre interrogative indirecte et exclamative indirecte.	
4- Fonctions des interrogatives indirectes	

Chapitre IV LES EQUIVALENCES DES SUBORDONNEES.....page70

- I L'expression du temps
- II- L'expression de la cause
- III-L'expression de la conséquence
- IV- L'expression du but
- V- L'expression de la concession
- VI-L'expression de la condition
- VII- L'expression de la comparaison
- VIII- Les équivalences de l'infinitive

Chapitre V LES RESSOURCES EXPRESSIVES DE LA SUBORDINATION..page 80

- 1- Cas des relatives
- 2- Cas des subordonnées temporelles

<u>CONCLUSION</u>	page82
Bibliographie	page 83
Table des matières.....	page 85